



PRO-A

RECONVERSION OU PROMOTION PAR ALTERNANCE

Remontées mécaniques et Domaines skiables

Former

BÉNÉFICIEZ DE **SOLUTIONS** POUR ACCOMPAGNER LA **MONTÉE EN COMPÉTENCES** DE VOS SALARIÉS !

La reconversion ou promotion par alternance - Pro-A, un dispositif adapté pour :

- développer les compétences de vos salariés en lien avec les évolutions du marché ;
- qualifier les salariés à de nouvelles fonctions ou de nouveaux métiers ;
- former plutôt que recruter.

1 Bénéficiaires

Les salariés **titulaires au plus d'un Bac +2** et :

- en **contrat à durée indéterminée** (CDI) ;
- ou placés en **activité partielle** ;
- ou en **contrat unique d'insertion-CDI**.

Aucune condition d'ancienneté n'est exigée !

2 Formations éligibles

Des formations en alternance permettant d'obtenir :

- une **certification professionnelle identifiée par votre branche professionnelle** comme répondant aux évolutions du marché (voir le détail p.2) ;
- le socle de connaissances et de compétences (**Certificat CléA** ou **CléA numérique**).



À noter :

Il est possible d'effectuer une Validation des acquis de l'expérience (VAE) en articulation ou non avec la formation pour réduire la durée du parcours de formation.

3

Démarches

Trois étapes pour mettre en œuvre la Pro-A :

1

vous identifiez, en lien avec le salarié, la formation appropriée à vos besoins dans la liste de votre branche ;

2

vous recherchez un organisme proposant cette formation sur votre territoire ;

3

vous formalisez, avec l'appui d'Opco EP, le parcours Pro-A sur le formulaire Cerfa et adressez votre demande de financement à proa.2022@opcoep.fr



Des outils pour vous accompagner à chacune de ces étapes :

- **Fiche dispositif Entreprise**
- **Fiche dispositif Salarié**
- **Formulaire Cerfa et Notice**
- **Fiche « Cerfa commenté »**
- **Critères de financement de votre branche professionnelle.**

Plus d'informations : opcoep.fr

Opco des Entreprises de Proximité, votre allié au quotidien.

4 Liste des certifications professionnelles

Votre branche professionnelle a identifié de nombreuses formations répondant aux besoins d'adaptation des entreprises aux évolutions du marché.

Ainsi, peuvent être financées dans le cadre de la Pro-A les formations visant les certifications professionnelles suivantes :

LIBELLÉ DE LA CERTIFICATION	
CAP - Transport par câble	Licence Professionnelle - Maintenance des systèmes industriels, de production et d'énergie
CQP - Conducteur de télésiège	Licence Professionnelle - Maintenance et technologie : électronique, instrumentation
CQP - Conducteur de téléporté à attaches fixes	Licence Professionnelle - Maintenance et technologie : systèmes pluri-techniques
CQP - Conducteur de téléporté à attaches débrayables	Licence Professionnelle - Maintenance et technologie : contrôle industriel
CQP - Conducteur de téléphérique bi-câbles, funiculaires et appareils associés	Licence Professionnelle - Maintenance et technologie : organisation de la maintenance
CAP - Agent de maintenance des industries de matériaux de construction et connexes	Titre d'ingénieur - Ingénieur diplômé de l'université de Marne-la-Vallée, spécialité maintenance et fiabilité des processus industriels
TP - Electromécanicien de maintenance industrielle	Master spécialisé - Manager de la maintenance
TP - Electronicien de montage, de contrôle et de maintenance	CQP - Opérateur(trice) en maintenance industrielle (CQPM)
Titre - Electrotechnicien de maintenance en installations et systèmes industriels	CQP - Conducteur mécanicien maintenance de 2e niveau
Bac Pro - Maintenance des matériels, option B : matériels de construction et de manutention	CQP - Technicien de maintenance industrielle
Titre - Chef d'équipe d'exploitation et de maintenance d'électrotechnique	CQP - Animateur d'équipe en maintenance*
TP - Technicien(ne) supérieur(e) de maintenance industrielle*	CQP - Nivoculteur responsable de l'installation
DUT - Génie industriel et maintenance (GIM)	CQP - Conducteur d'engin de damage
CQP - Agent d'exploitation des remontées mécaniques et domaines skiables*	Socle de connaissances et de compétences professionnelles numérique (Certificat CléA Numérique)
TP - Technicien de maintenance industrielle	Socle de connaissances et de compétences professionnelles (Certificat CléA)

* en attente de renouvellement

5 Conditions de mise en œuvre

Durée du parcours Pro-A	<ul style="list-style-type: none"> Entre 6 et 12 mois en principe ; Jusqu'à 36 mois pour certains jeunes non qualifiés et bénéficiaires de minima sociaux.
Durée de la formation	<ul style="list-style-type: none"> Entre 15 % et 25 % de la durée totale de Pro-A avec un minimum de 150 heures ; Au-delà de 25 % autant que de besoin.
Possibilité de formation en partie hors temps de travail	Avec l'accord écrit du salarié et dans la limite fixée par un accord d'entreprise ou de 30 heures par an et par salarié (si convention de forfait en jours ou en heures sur l'année: limite fixée à 2% du forfait).

NB : les durées minimales ne sont pas applicables à la VAE et aux formations visant «CléA» et «CléA numérique».